**L’atelier artistique, creuset de l’interdisciplinarité**

***L’art et la guerre, créer, témoigner résister dans le camp des Milles pendant la Seconde Guerre mondiale***

**Objectif et problématique**

L’objectif de cette pratique artistique est de permettre **le travail en interdisciplinarité** (Histoire, Français, et Arts Plastiques dans l’exemple présenté ci-dessous) sur le temps long de l’année scolaire afin que chaque discipline puisse s’y inscrire au regard de ses programmes et du temps que l’enseignant souhaite y consacrer. Elle permet d’éveiller les élèves **aux différentes formes d’expression artistiques** tout en développant un esprit analytique mais également critique. Elle vise à **rendre l’histoire « sensible »** en établissant un pont entre le passé – ici la Seconde Guerre mondiale- et le monde du XXIème siècle dans lequel évoluent les élèves. **Ce sont les valeurs universelles qui sont mises en lumière** à travers l’atelier artistique afin de permettre aux élèves de questionner le passé et surtout le présent, et aux enseignants de les accompagner et de les guider dans leurs réflexions.

Le projet artistique présenté ci-dessous a pour thème le Camp des Milles étudié à travers des extraits du *Diable en France* de Lion Feuchtwanger. Il a été réalisé au collège Charles Péguy de Palaiseau, dans une classe de troisième, au cours de l‘année 2013-2014. Il n’est donné qu’à titre illustratif.

L’atelier artistique auxquels ont participé les élèves était animé par l’artiste berlinois Roman Kroke : <http://roman-kroke.de/fr/category/news/>

**Ce projet s’inscrit dans le thème 2 *(La Seconde Guerre mondiale, une guerre d’anéantissement (1939-1945*) de la deuxième partie du programme d’histoire de la classe de troisième *(Guerres mondiales et régimes totalitaires (1914-1945)***

**Mise en œuvre**

**Ce projet s’est déroulé en trois temps** : la mise en place des connaissances scientifiques et le travail sur les sources, l’atelier de création artistique et l’exposition des œuvres réalisées par les élèves. En cours d’histoire, une heure a été consacrée au contexte historique, deux heures en cours de français pour l’étude des sources, l’atelier artistique s’est déroulé sur deux jours et une soirée a été consacrée à la présentation des œuvres réalisées par les élèves.

**1 -** Dans un premier temps, il s’agit **d’expliquer le contexte historique et de donner les connaissances scientifiques** – celui du Camp des Milles pendant la Seconde Guerre mondiale- nécessaires à l’étude des sources – des extraits du *Diable en France* de Lion Feuchtwanger -.

Des précisions seront ensuite données en fonction des demandes d’approfondissement de certains thèmes, des interrogations des élèves qui peuvent surgir lors de l’atelier de création artistique.

Le Camp des Milles est une ancienne tuilerie qui a été transformée en camp d’internement et de déportation durant la Seconde Guerre mondiale. Entre 1939 et 1942, plus de 10000 personnes y furent internées en tant que « sujets ennemis » ou « indésirables » et notamment de nombreux allemands. En août et septembre 1942, 2000 juifs, hommes, femmes et enfants y sont internés puis déportés vers Auschwitz via Drancy ou Rivesaltes.

En Français, les élèves étudient les extraits de Lion Feuchtwanger, et répondent à un questionnaire - élaboré par Roman Kroke - par petits groupes de deux ou trois élèves. Les groupes sont constitués par l’enseignant qui doit les « équilibrer » en fonction des exercices plus ou moins difficiles qui seront demandés. Ils devront faire un compte rendu de ce travail au reste de la classe lors de l’atelier artistique. Cette lecture guidée vise à faire surgir des « métaphores artistiques et universelles » en tissant un lien entre le passé (celui étudié dans les sources) et le présent (le monde du XXème siècle dans lequel évoluent les élèves). Les élèves puisent dans ces réflexions pour créer leur œuvre. **Ces « métaphores artistiques et universelles » sont le fondement de l’atelier artistique.**

Artiste allemand auteur du livre *Le Juif Süss* – détourné par le nazi Veit Harlan pour en faire un film de propagande antisémite-, L. Feuchtwanger fuit l’Allemagne nazie en 1933 pour le Sud de la France, à Sanary-sur-mer. Il est interné une première fois en 1939 au camp des Milles. Une première fois en 1939, en tant qu’étranger surveillé mais il est libéré sous la pression de personnalités française. De nouveau interné en 1940 après la défaite française, il parvient à s’enfuir et à gagner secrètement les États-Unis. *Le Diable en France* est un récit autobiographique écrit dès son arrivée aux États-Unis (en 1940) et publié en 1942 sous le pseudonyme de J.-L. Wetcheek.

**Dans ce premier temps de la leçon, l’apport scientifique du professeur est essentiel. Il pose le contexte historique du sujet choisi, préalable indispensable à l’atelier de création artistique.**

**2 –** Dans un deuxième temps, **les élèves participent à l’atelier de création artistique** de deux jours. Cet atelier s’est déroulé sur le site d’une ancienne batterie à Palaiseau, vestiges des fortifications de Paris de Serré de Rivières.

L’atelier débute par un rappel – sous forme de diaporama - de l’histoire du Camp des Milles pendant la Seconde Guerre mondiale mais également de son prolongement jusqu’à nos jours (création d’un Mémorial). Les groupes qui ont été constitués lors de l’étude des textes reçoivent ensuite des photographies très récentes et très variées et comme consigne de les associer ou non à la présentation au reste de la classe de leur réponses. Le lien entre le passé et le présent est ici tissé grâce aux photographies qui volontairement interpellent les élèves.

**Les élèves présentent au reste de la classe les sources** sur lesquelles ils ont travaillées ainsi que les photos qu’ils ont choisies d’inclure. Cette présentation permet de préciser certains éléments du contexte historique oublié ou non assimilé par les élèves, de répondre aux questions devenues plus précises sur le Camp des Milles mais aussi plus largement sur la Seconde Guerre mondiale, le régime de Vichy et l’internement en France…Cette première prise de parole, n’est pas toujours aisée et le composition des groupes doit être faite par l’enseignant en fonction des affinités de chacun en tenant de cet exercice dans le choix des élèves.

**A l’issue de cette présentation, les élèves sont invités à créer une œuvre artistique**. Ils sont libres dans le choix des matériaux, du sujet et du fait de travailler individuellement ou en groupe. Les matériaux à leur disposition sont principalement composés d’objets destinés au rebus provenant du collège ou de magasins (chaises, métal, cartons, lunettes, téléphones…) ainsi que du matériel d’arts plastiques plus classiques (peintures acryliques et aquarelles, colle, feutres, feuilles…). Une journée et demie est consacrée à cette création.

**A la fin de l’atelier, une heure est consacrée à la présentation de chaque œuvre au reste de la classe** (choix de la représentation, de sa forme, des matériaux, ….). Cette présentation permet de recréer le groupe classe et le sentiment d’avoir participer à un travail collectif et fédérateur. C’est également l’occasion pour chaque élève de prendre la parole devant le reste de la classe, sur un sujet qu’il domine -puisqu’il présente son œuvre et explique ses choix artistiques- et devant un public « acquis » car il a participé au même atelier

**Ce deuxième temps est consacré à l’atelier de pratique artistique. Les élèves travaillent en autonomie mais les enseignants doivent être disponibles pour répondre aux questions nombreuses à la fois « techniques » choix des matériaux, de la forme… et scientifiques : précisions sur le contexte historique, sur notre société…**

**3 -**  Dans un troisième temps, **les élèves montent une exposition et présentent leurs œuvres à un public plus large que celui de la classe** (lors des journées portes ouvertes, à l’occasion d’une soirée avec les parents de la classe…).

L’exposition (choix de la salle, mise en scène des œuvres et des textes explicatifs, carton d’invitation…) est réalisée par les élèves et les enseignants qui ont participé au projet. Le professeur documentaliste peut être une ressource précieuse dans cette réalisation. Dès la fin de l’atelier artistique, les élèves doivent réfléchir aux différentes contraintes liées à la réalisation de l’exposition et aux moyens d’y répondre. C’est un travail collectif de la classe mais les rôles de chacun ont été définis

La présentation orale doit être préparée car cet exercice peut s’avérer difficile pour certains élèves. Les élèves ont mis par écrit la présentation qu’ils avaient faite à la fin de l’atelier de création artistique. Ce travail d’écriture a été fait à la maison, il est retravaillé en cours de Français. Le texte explicatif est saisi par les élèves et mis en forme selon un cadrage identique afin de faire des panneaux qui accompagneront chacune des œuvres.

**Cette troisième présentation orale eut être faite dans un cadre qui n’est pas celui du collège**, choisi en fonction du lieu d’exposition des œuvres (MJC de la ville, médiathèque…). Ancrer le projet dans le territoire municipal permet de sortir de « l’entre soi » du collège. Mais l’exercice, s’il est très enrichissant et fédérateur pour une classe peut s’avérer impressionnant et difficile.

**Dans ce troisième temps, il s’agit à la fois de préparer l’exposition en faisant participer toute la classe aux décisions : matérielles, choix de la salle, disposition des œuvres… mais également d’entrainer les élèves à la présentation orale de leurs œuvres.**

**4 -**  **Les sources de financement possibles**

Le travail en atelier artistique peut être mené par les enseignants de la classe ou par un artiste professionnel. Travailler avec un artiste professionnel nécessite d’avoir un financement pour l’atelier, différentes associations, fédérations, collectivités locales ou organisme dépendant de l’État peuvent y contribuer :

-La Fédération Maginot et le souvenir français si le sujet est en rapport avec une guerre : un dossier est à compléter et à transmettre au correspondant départementale de la fédération.

-La DMPA si le sujet est en rapport avec la mémoire des conflits, un dossier est à télécharger et à compléter :

<http://www.defense.gouv.fr/educadef/defense-et-citoyennete/partenariat-defense-education-nationale/financement-de-projets-et-de-voyages-pedagogiques>

-La Fondation pour la Mémoire de la Shoah si le projet est en rapport avec la Shoah, un dossier est à télécharger et à compléter :

<http://fondationshoah.org/FMS/Enseignement-de-la-Shoah>

-La mairie est une source de financement possible si la restitution finale se fait dans le cadre municipal

La Fondation Seligmann propose des aides financières pour les établissements situés en Zones urbaines sensibles des départements de l’Essonne, de Seine-Saint-Denis et de Paris, un dossier est à télécharger et à compléter :

<http://www.fondation-seligmann.org/les-actions/11/2?PHPSESSID=a5963ac66a27b81127025c9fb90e6ed6>